



# Fédération des Conseils de Parents d'Elèves

## Conseil Départemental du Finistère

Monsieur le Recteur de l'Académie de RENNES  
96 rue d'Antrain  
CS 10503

35000 RENNES Cedex

Objet : Résultats du D.N.B. 2008

Brest, le jeudi 10 juillet 2008

Monsieur le Recteur d'Académie,

Alertés par plusieurs parents au sujet des résultats du D.N.B. 2008, nous nous adressons à vos services car nous aimerions connaître le nombre d'élèves ayant obtenu la moyenne à cet examen et semblent avoir été « recalés », [alors que la presse annonçait leurs noms comme ayant eu l'examen], en raison des appréciations des professeurs de langues.

Les conséquences des appréciations concernant le niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence ont-elles vraiment été portées à la connaissance des familles dans tous les collèges ?

Nous nous interrogeons par ailleurs sur la manière de procéder entre les différents établissements ? Les consignes données ont-elles été les mêmes partout, y compris dans les collèges privés ? Disposez-vous de moyens de vérification pour vous assurer qu'il y ait équité entre tous les élèves ?

Nous vous remercions par avance de nous communiquer toute information que nous pourrions relayer aux familles ayant fait appel à nous, et dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur d'Académie, l'expression de notre considération très distinguée.

Le Président du Finistère,

Pierre JAGOT

Copies  
au Médiateur Académique  
à Monsieur l'Inspecteur du Finistère